



Compte rendu de la Réunion du vendredi 20 septembre 2019

Convocation 16 septembre 2019

Présents : Mr MOULY Alain– Mr ROUSSEL Christian - Mr STEENBERGEN Nils - Mr Fraïsse Francis - Mme GUERRERO Jeannine– Mr BARREAU Jean Guy.

Excuse : - Mr BOULET Bernard.

Ordre du jour :

- 1- Approbation CR du 09 août 2019.
- 2- Informations.
- 3- Prix de l'eau.
- 4- Motion sur le projet de la nouvelle organisation territoriale de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Hérault.
- 5- Echanges terrains.
- 6- Questions diverses.

Début de la séance :

Le quorum est atteint la séance débute à 18 heures.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 9 AOUT 2019 :

Le compte rendu du conseil du 9 Aout 2019 envoyé à chacun des membres du conseil municipal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – INFORMATIONS :

Les travaux de restauration des dégâts causés par les intempéries sont terminés, sur la berge de la rivière le long de la station d'épuration et sur le chemin N° 2 (Ancien chemin de Saint Pons).

Les toitures de la cabine téléphonique, de l'abri-bus, du lavoir du mas ont été réparées par l'employé municipal.

Un devis pour remplacer le plateau de la table de Ping Pong située sur l'aire de jeux s'élève à 1001€76.

Informations sur la séance du conseil communautaire du 26 septembre 2019. (GEMAPI, Administration générale, Finances, Ressources Humaines, Tourisme et APN, Enfance, Jeunesse et cohésion sociale, Déchets, Développement durable)

Commentaires sur le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets 2018.

3 – PRIX DE L'EAU:

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le calcul de la tarification de l'eau doit être modifié sur les conseils du Département, nous attendons les instructions nous indiquant les changements à opérer avant la facturation 2019.

4 – MOTION SUR LE PROJET DE LA NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT:

Monsieur le Maire informe le conseil sur la nouvelle organisation territoriale de la direction Départementale des finances publiques de l'Hérault:

- Le service des impôts des particuliers serait déplacé à Béziers. (55 mn de trajet aller)
- Donne lecture d'un projet de motion visant à maintenir ces services à Saint Pons, ainsi que le maintient des emplois existants dans les services DGFIP de Saint Pons.

Vote : Le projet de motion est accepté à l'unanimité des participants.

5 – ECHANGES TERRAINS :

Monsieur le maire informe que Maître Bec demande des précisions sur certaines parcelles mentionnées dans l'échange entre la commune et Monsieur TABURIAUX ainsi qu'avec la SCI de La Figuière.

6 - QUESTIONS DIVERSES :

Remplacement de tuiles à la toiture de l'église coté gauche du clocher.
Elagage de la ligne téléphonique de Lamourlarié.

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 19h 30.

La secrétaire de séance ROUSSEL Christian